



Chusclan, le 12/12/2024

**Mairie de CHUSCLAN**

☎ 0466901410  
mairie@chusclan.fr

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à une réunion du conseil municipal prévue en mairie le :

**Jeudi 19 décembre 2024 à 18h00**

En cas d'absence, merci de transmettre votre pouvoir de vote.

### Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 octobre 2024
- Délibérations :
  - Dénomination de la portion de voie située dans le domaine public de l'Etat, sous concession avec la CNR
  - Exonération partielle du fermage pour la récolte 2024-2025- baux ruraux des îlots viticoles
  - Marché de travaux de réhabilitation et de mise en sécurité – Maison SABOT
  - Débat et vote du rapport triennal local de suivi de l'artificialisation des sols de Chusclan
  - Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget communal de l'exercice précédent 2024)
  - Dénonciation de l'alinéa 2 de l'article 4 de la convention de mutualisation de moyens humains entre la commune de Chusclan et la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien.
  - Renouvellement du contrat du logiciel de gestion des services périscolaires et famille avec la société VERTURA (ex. ARG SOLUTIONS)
- Informations et questions diverses

Le maire,

**PEYRIERE Pascal.**